



En présentiel en classe - Théorique et mise en situation pour les modules appliqués (Travaux dirigés en groupe)



24 heures et 30 minutes

TARIF PUBLIC

A partir de 1 220,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Une évaluation pour le module théorique et pour le module appliqué sanctionne cette formation.

- une évaluation pour le module théorique de 45 min d'épreuve écrite individuelle
- une évaluation pour le module appliqué de 1 h de travail collectif d'analyse de cas pratiques et un entretien individuel d'au minimum dix minutes

FORMALISATION

ATTESTATION DE COMPETENCE

PARTICIPANTS



PUBLIC

Toute personne désignée pour assurer la mission de conseiller en radioprotection niveau 1 secteur « rayonnements d'origine artificiel ».



PRÉREQUIS

- Un niveau équivalent au baccalauréat à orientation scientifique est prérequis pour accéder à la formation de personne compétente en radioprotection ou réussir le test « Notions scientifiques de base »
- Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
- Pré requis technique : Disposer d'un terminal type ordinateur ou PC ou tablette, d'une connexion internet; caméra et microphone

Une formation renouvellement est à réaliser tous les 5 ans.



OBJECTIFS

Assurer la mission de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) au titre de l'article R. 4451-112 du Code du travail, Acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la fonction de Conseiller en RP Niveau 1 secteur « rayonnements d'origine artificiel » (mise en œuvre des principes radioprotectons et appliquer les dispositions prévues par la réglementation) La CRP doit être en mesure d'identifier et de comprendre le risque, d'en mesurer les conséquences et de savoir le maîtriser.





PROGRAMME

Module théorique : - Présentation générale - Les rayonnements : présentation, interactions et origine - Effets biologiques des rayonnements - Protection contre l'exposition externe - Détection des rayonnements - Rôle du CRP et réglementation. Module appliqué : - TD zonage radioprotection d'un local - TD suivi dosimétrique et contraintes de dose - TD analyse de poste et calculs de dose - TD réglementation et gestion des sources - TD utilisation du matériel des diagnostiqueurs plomb - TD gestion de situation radiologique dégradée ou accidentelle et contrôles.



FORMATEURS

La formation est animée par des formateurs titulaires et des intervenants spécialisés qualifiés répondant aux exigences de KAIROS et à celles de l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié.



MOYENS PEDAGOGIQUES

Liste des équipements pour démonstration :

- Dosimétrie opérationnelle et à lecture différée (poitrine, bague,...)
- Matériel RP (contaminamètres et radiamètres)
- Zonage RP et déchets
- Simulateur de source haute activité (disponible uniquement à Kairos Formation)

Les formateurs disposent également des documents d'interventions permettant la réalisation des travaux dirigés :

- EDP
- PDP
- Fiche d'évaluation individuelle de l'exposition
- Cartographie
- Documents d'utilisation des appareils (gammadensimètre et XLP)
- ...

Salle de formation équipée :

- Vidéoprojecteur
- Tables et chaises en nombre suffisant pour une capacité de 10 personnes
- Tableau blanc avec feutres



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La sensibilisation des équipes aux contacts des candidats, formation et nomination d'un référent handicap (0466212146)

Les formations en présentielle sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable), celles de nos partenaires ou en location (ERP) accessibles PSH.

Des aménagements sont prévus dès l'identification d'une situation de handicap : l'adaptation des horaires et durées, dates et lieux d'examen est prévue, un tiers temps peut être accordé ou un accompagnement lors des examens.



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46





SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 46% (6 participants ont répondu / 7 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

